

Demande d'autorisation de compte

3 étapes pour établir une autorisation de compte

Vous pouvez désigner un mandataire pour votre compte afin que la personne désignée puisse accéder à votre compte et effectuer des transactions à votre nom et pour votre compte. Veuillez suivre les étapes indiquées ci-dessous pour compléter correctement votre autorisation de votre compte.

1. Complétez la demande d'autorisation de compte

- Complétez et signez la « Demande d'autorisation de compte ».

2. Ajoutez les documents du mandataire

- Une copie de la carte d'identité/passeport du mandataire (recto et verso).
- Pour les citoyens non européens, un permis de séjour est requis.
- Une copie de la preuve de l'adresse du mandataire. Une facture de téléphone fixe ou d'Internet OU un relevé bancaire OU une preuve d'enregistrement peuvent être acceptés comme preuve d'adresse valable. Veuillez noter que le document ne doit pas dater de plus de 6 mois.

3. Accorder des droits d'accès

- **Pour le titulaire du compte (mandant)**
Attribuez les droits d'accès au mandataire dès que nous vous en aurons informé par e-mail.
- **Pour le mandataire**
Dès que le titulaire du compte aura accordé les droits d'accès via la gestion de son compte, vous en serez informé par e-mail. Vous serez invité à vous connecter à la gestion du compte avec vos données d'accès (fournies par le titulaire du compte) pour compléter vos données personnelles.

Informations générales

- LYNX respecte et protège la vie privée de ses clients. LYNX traite les données personnelles de ses clients de manière strictement confidentielle et est soumise au Règlement général sur la protection des données.
- L'âge minimum requis du mandataire est de 18 ans pour les comptes trésorerie et de 21 ans pour les comptes sur marge.

Partie 1 : Informations personnelles

Informations personnelles du titulaire du compte

Numéro de compte : U _____ ci-après : le « compte ».

1. Titulaire du compte (prénom et nom de famille): _____
ci-après : le « titulaire du compte ».

2. Titulaire du compte (prénom et nom de famille): _____
ci-après : le « titulaire du compte ».

J'autorise / Nous autorisons le mandataire suivant à me / nous représenter dans mes / nos relations (commerciales) avec LYNX / IB. L'autorisation s'applique à mon / notre compte susmentionné.

Informations personnelles du mandataire ¹

Vous êtes déjà client chez LYNX ? Veuillez saisir votre numéro de compte ci-dessous.

Numéro de compte : U _____ M. Mme/Mlle Titre: _____

Prénom et nom de famille : _____

Date de naissance : _____ Adresse (rue et numéro) : _____

Relation avec le titulaire du compte : _____ Code postal, ville et pays : _____

Numéro de téléphone : _____ Citoyenneté : _____

Adresse e-mail : _____

Numéro de registre national : _____

Informations concernant la profession du mandataire ²

Profession actuelle (titre concret de la fonction) : _____

Secteur : _____

Employeur : _____

Adresse postale de l'employeur : _____



Le mandataire est-il une personne politiquement exposée (« PPE ») ? Oui Non

Membre de la famille ou personne proche d'une PPE (veuillez saisir le nom de la PPE) :³ _____

Motif de l'autorisation : _____

Le titulaire du compte paie-t-il une commission au mandataire ? Oui Non

Questions de sécurité (Veuillez répondre à toutes les questions)

Les informations sont utilisées à des fins d'identification lorsque par ex. une transaction est soumise par téléphone. Les réponses aux questions de sécurité ne doivent pas nécessairement être vraies mais vous devez être en mesure d'y répondre correctement lorsque celles-ci vous sont posées.

1. Qui est votre musicien préféré ? _____

2. Quel est le nom de votre équipe sportive préférée ? _____

3. Qui était le héros de votre enfance ? _____

4. Nommez une ville que vous n'avez jamais visitée mais que vous aimeriez visiter. _____

Partie 2 : Les connaissances et l'expérience du mandataire

Tous les champs sont obligatoires !	Connaissances	Expérience en années et au moins 5 transactions effectuées			Niveau de connaissance (du produit)		
	Oui	Moins d'1 an	Jusqu'à 3 ans	Plus de 3 ans	Faible	Bon	Excellent
Actions / ETFs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Options / Warrants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits structurés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Futures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forex	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Services financiers utilisés jusqu'à présent (mandataire)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Exécution des ordres sans conseil | <input type="checkbox"/> Conseils d'investissement |
| <input type="checkbox"/> Gestion d'actifs | <input type="checkbox"/> Aucun |

Le mandataire est autorisé à effectuer les actes juridiques suivants au nom et pour le compte du titulaire du compte

- Disposer de tous les titres, actifs et fonds auxquels le titulaire du compte a et aura accès, par le biais du compte.
- Ordonner la vente et l'achat d'instruments financiers négociables via LYNX, ainsi que la conclusion des contrats à terme financiers et les obligations y afférentes, à condition que ceux-ci correspondent au profil du client.
- Encaisser des intérêts et/ou dividendes, effectuer des remboursements et/ou des transactions de conversion et exercer ou réaliser des droits, y compris tout autre acte de gestion et de disposition, à condition que ceux-ci relèvent de la présente procuration.

Partie 3 : Notes supplémentaires concernant l'autorisation de compte LYNX/IB

Enregistrement des appels téléphoniques

Les appels téléphoniques avec LYNX et IB sont enregistrés. Votre consentement à l'enregistrement des appels téléphoniques est obligatoire pour établir une autorisation de compte. Par ma signature, je déclare expressément mon consentement à l'enregistrement des conversations téléphoniques.

Connaissances et expérience

Le titulaire du compte est conscient du fait que le mandataire est en mesure de mandater des transactions au nom et pour le compte du titulaire du compte dans les limites de son autorisation. Le titulaire du compte assure à LYNX, qu'il a examiné les connaissances et l'expérience du mandataire. Pour autant que le mandataire soit autorisé à effectuer des opérations sur des contrats à terme financiers et qu'il soit agréé pour négocier sur les marchés à terme, le mandataire est habilité à mandater toutes les opérations à terme, notamment les opérations sur les marchés à terme, les opérations sur options, les opérations de change et à exercer les droits découlant de ces opérations.

Révocation de l'autorisation de compte

La présente autorisation de compte a été obtenue par sa notification à LYNX et IB. Pour une révocation de l'autorisation complète et effective, la révocation doit être soumise à IB ainsi qu'à LYNX. Si la révocation est soumise exclusivement à l'un des partenaires commerciaux, l'autorisation de compte reste valable à l'égard de l'autre partenaire commercial.

Durée, modifications et résiliation de l'autorisation

La présente autorisation de compte est valable pour une durée indéterminée à partir de la date de signature et peut être révoquée par le titulaire du compte à tout moment. Le titulaire du compte accepte d'informer LYNX immédiatement par écrit de toute modification à l'autorisation de compte.

La résiliation de cette autorisation ne deviendra effective qu'après notification par écrit à LYNX par le titulaire du compte de la résiliation.

Remplacement de l'autorisation de compte

Lorsque la présente autorisation de compte entre en vigueur, toute autorisation de compte existante du mandataire susmentionné devient invalide. Par conséquent, une révocation explicite des autorisations de compte déjà existantes n'est pas nécessaire.

Sous-autorisations

Le mandataire n'a pas le droit d'accorder des sous-autorisations.

Par surcroît, le mandataire déclare expressément se conformer à ce qui suit

- Ne pas agir en qualité de professionnel et/ou de commercial pour le titulaire du compte ou pour tout autre personne et ne pas recevoir de rémunération de la part du titulaire du compte.
- Avoir pris connaissance et respecter les conditions et les dispositions fixées par LYNX et Interactive Brokers.
- Observer les soins nécessaires envers le titulaire du compte et agir uniquement conformément au profil du titulaire du compte.

Déclaration de stockage et de transfert des données

LYNX est légalement tenue de stocker les données personnelles du mandataire. Par conséquent, ces données seront stockées par LYNX.⁴

1 En vertu de la Loi relative à la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, LYNX est contrainte de procéder à l'identification et la vérification du mandataire et d'enregistrer ensuite ces données en interne. À cet effet, veuillez joindre une copie d'un passeport ou d'une carte d'identité valable du mandataire.

2 Veuillez compléter les informations concernant la profession du mandataire. Ces informations sont requises afin d'exclure tout délit d'initié. L'article 14 du Règlement (UE) No. 596/2014 du 16 avril 2014 (règlement relatif aux abus de marché) nous contraint de le faire. La demande ne peut être finalisée sans les informations requises concernant la profession du mandataire.

3 Une personne politiquement exposée est une personne physique qui occupe ou a occupé une fonction publique importante jusqu'il y a un an. Les membres de la famille sont le conjoint, les enfants et/ou les parents. Les personnes étroitement associées sont, par exemple, des personnes qui sont les bénéficiaires effectifs d'une entité juridique conjointement avec la personne politiquement exposée.

4 Le traitement de données personnelles est effectué conformément à notre Déclaration relative à la protection de la vie privée telle que disponible en: <https://www.lynxbroker.fr/info/protection-donnees>

Partie 4 : Conditions particulières de l'autorisation de compte

1. Le titulaire du compte et le mandataire déclarent avoir complété dûment les informations ci-dessus et acceptent les conditions et les dispositions reprises dans la présente procuration ou y afférentes.
2. Le titulaire du compte reste le seul responsable des actes effectués par le mandataire au nom et pour le compte du titulaire du compte.
3. LYNX décline toute responsabilité en cas de conséquences éventuelles découlant d'une autorisation non précise ou incomplète. LYNX se réserve également le droit de demander la confirmation du titulaire du compte avant de procéder à l'exécution d'une transaction en particulier ou d'une demande de la part du mandataire.
4. Le mandataire est, conformément aux transactions autorisées, autorisé à engager le titulaire du compte concernant le compte. En signant la présente autorisation, le mandataire déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de LYNX, les conditions d'Interactive Brokers ainsi que les conditions particulières de la présente autorisation.
5. Le mandataire n'a pas le droit de se faire remplacer par un tiers et/ou de transférer une partie ou l'intégralité de ses obligations et compétences conférées par la présente autorisation.
6. La présente autorisation est résiliée avec effet immédiat au moment où LYNX est avisée du décès, de la déclaration d'incapacité (juridique), de la dissolution ou de la faillite du mandataire ou du titulaire du compte. Il sera mis terme à la présente autorisation d'office en cas de fin de la relation entre LYNX et le titulaire du compte.

Le titulaire du compte et le mandataire déclarent avoir complété dûment les informations ci-dessus et acceptent les conditions relatives à la présente autorisation.

Lieu, date

Lieu, date

1^{er} titulaire du compte (mandant)

Mandataire

2^{ème} titulaire du Compte (mandant)